

# **INFO** CORONAVIRUS

17 MARS 2020 - **N°1**

## SERVICES ESSENTIELS : NOTRE COLLECTIVITÉ EN CRISE

À la suite du passage en stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie, le gouvernement en appelle à la responsabilité de tous et toutes. Tous les déplacements et contacts doivent être limités. Notre collectivité applique ces consignes : le service public continue avec des plans de continuité d'activité actualisés. Le travail à distance est généralisé, mais tous les agents peuvent être mobilisés.



### LES SERVICES ESSENTIELS DE NANTES MÉTROPOLE

- ✓ CRAIOL et service d'astreinte, prévention et gestion des risques
- ✓ Distribution de l'eau, production, adduction
- ✓ Assainissement
- ✓ Chauffage urbain
- ✓ PC circulation
- ✓ Services de mobilité
- ✓ Ramassage et traitement des ordures ménagères, déchetteries (modalités d'ouverture à préciser)
- ✓ Nettoyement des espaces publics
- ✓ Travaux : sécurisation des chantiers actuels et maintien des chantiers d'urgence pour réparations (pannes, casse, etc.)



### LES SERVICES ESSENTIELS DE LA VILLE DE NANTES

- ✓ Prise en charge des personnes âgées (EHPAD, livraison repas à domicile, CLIC)
- ✓ Accueil des publics fragiles : CCAS, CLIC et centre Agnès Varda
- ✓ Personnes qui assurent la garde des enfants des personnels nécessaires à nos plans de continuité d'activité, les personnels de santé et de sécurité.
- ✓ Etat-civil (avec report des actes et prestations non urgents)
- ✓ Services funéraires
- ✓ Accueil général
- ✓ Marchés alimentaires
- ✓ Instruction des dossiers d'urbanisme uniquement pour les obligations réglementaires
- ✓ Préservation du vivant : pépinières et animaux

En savoir plus sur  
**naonantes**  
naonantes.nantesmetropole.fr

VILLE DE  
**Nantes**

**Nantes**  
Métropole

**Nous**  
RÉINVENTONS  
LE SERVICE  
PUBLIC



## **LES FONCTIONS RESSOURCES MUTUALISÉES INDISPENSABLES :**

- ✓ Paiement des salaires
- ✓ Facturation et paiement des factures
- ✓ Services informatiques
- ✓ Communication externe et interne
- ✓ Urgence BATI et sécurité batimentaire
- ✓ Transport, logistique
- ✓ Parc auto



## **LES ACCUEILS MAINTENUS POUR LA VILLE DE NANTES ET LA MÉTROPOLE :**

- ✓ Accueil général de l'Hôtel de Ville et de Nantes Métropole (Champ de Mars)
- ✓ Centre Agnès Varda et Citad'elles (sur rdv pour le CCAS et le CLIC)
- ✓ Petite enfance et Education (activité de garde pour les professionnels prioritaires)
- ✓ Accueil Urbanisme pour dépôt des dossiers urgents

Allonantes et la Maison de la tranquillité publique assurent un accueil téléphonique.

Toutes les directions doivent assurer une continuité téléphonique et la gestion des urgences, par roulement. Les encadrants assurent à distance l'organisation des services.

## **LES DIFFÉRENTS STATUTS DES AGENTS**

### **DE LA COLLECTIVITÉ EN STADE 3 :**

- **Vous êtes concerné par un plan de continuité d'activité**, votre direction organise le fonctionnement des services essentiels. Vous êtes présent, votre direction vous délivre une attestation. Vos enfants peuvent être gardés par les accueils d'urgence.
- **Vous êtes placé à votre domicile** pour respecter les consignes du gouvernement et limiter la propagation du virus. Vous travaillez et pouvez être volontaire ou mobilisé pour un service essentiel.
- **Vous gardez vos enfants de 16 ans et moins** : vous remplissez une autorisation spéciale d'absence COVID-14. Vous ne travaillez pas.
- **Vous êtes enceinte ou vous avez des problèmes de santé**, vous contactez la médecine préventive professionnelle et restez à votre domicile.

## **APPEL À VOLONTARIAT**



Les plans de continuité d'activité ne peuvent fonctionner avec les seuls agents de leurs directions, qui comme tous les agents peuvent être absents. D'autant plus que certains services ne peuvent plus être externalisés. Certaines fonctions nécessitent d'avoir très rapidement des volontaires. Toute personne dont l'activité n'est pas prioritaire peut se porter volontaire. Des mesures seront prises pour assurer sa protection lors des missions. Ces missions seront définies précisément. Cela peut consister par exemple à venir en appui dans un établissement pour personnes âgées, ou à aider les collègues qui accueillent la population.

**D'une manière générale, tous les agents qui ne sont pas occupés sur une mission essentielle et sont placés à leurs domiciles peuvent être mobilisés.**

Le département des ressources humaines organise le dispositif avec la cellule de crise.

Se porter VOLONTAIRE: <https://forms.gle/5QAw1FmzAUceg6Ey6> , découvrir les premières missions possibles : consultez Naonantes

**INFOS : [volontairescovid19@nantesmetropole.fr](mailto:volontairescovid19@nantesmetropole.fr)**

ou contactez Anne BOUTIN au 06.32.38.16.98 / Aude ROSTOUCHER au 06.83.44.61.82